

COMITE DEPARTEMENTAL DE PROTECTION
DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
Association Loi 1901
34 Avenue Maunoury
41000 BLOIS
SIRET 304 825 360 00025- APE 7022Z

RAPPORTS PRESENTES A L'ASSEMBLEE GENERALE
DES ADHERENTS DU 24 JUIN 2019

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS
RAPPORT SPECIAL SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
BILANS ANNEXES

Olivier de PONCINS

Commissaire aux comptes

6, route de la Filerie

41700 FRESNES

**COMITE DEPARTEMENTAL DE PROTECTION
DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Association loi 1901
34 avenue Maunoury
41000 Blois
SIRET 3048253600025 – 7022Z

**RAPPORT DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice du 1^{er} Janvier au 31 Décembre 2018

Mesdames, Messieurs les adhérents,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental de la Protection de la Nature et de l'Environnement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit, comme pour chacun de vos exercices, dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1 janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Au cours de nos travaux nous avons examiné le caractère approprié des principes comptables retenus, le caractère raisonnable des estimations importantes, et enfin le caractère suffisant de la présentation d'ensemble.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral, dans le rapport financier et dans les autres documents qui vous ont été adressés *sur* la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à vos organes dirigeants d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Blois,

Le 5 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes,

Olivier de PONCINS



Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes

6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
Tél. 06 32 16 66 04

**COMITE DEPARTEMENTAL DE PROTECTION
DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

**Association loi 1901
34 avenue Maunoury
41000 Blois
SIRET 3048253600025 – 7022Z**

**RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE
L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs

a) dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Convention d'objectifs signée avec le Conseil Départemental de Loir-et-Cher.

Date : 30 Mars 2006.

Modalités : la convention prévoit à l'article 2 alinéa 2 « Appui au Conservatoire des Espaces Naturels du loir et Cher (CEN41) (ancienne dénomination Conservatoire Départemental des Sites) : fournir au Conservatoire, dans la limite de ses moyens, le support logistique dont il a besoin (gestion comptable, téléphone, bureautique, voitures...) et lui apporter selon les besoins son expertise scientifique. »

Administrateurs concernés : Vous avez avec le Conservatoire des Espaces Naturels du Loir et Cher des administrateurs communs.

Montant des dépenses : évalué à montant négligeable.

Fait à Blois,

Le 5 juin 2019

Le Commissaire aux Comptes,

Olivier de PONCINS



Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
Tél. 06 32 16 66 04

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, marques ...	22 185	20 698	1 487	2 495
Fonds Commercial (1)				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	355 356	8 982	346 374	4 727
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	18 099	11 556	6 544	9 798
Autres	180 106	135 299	44 807	44 881
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				216 674
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participation				
Titres immo. de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres				
Total	575 746	176 535	399 211	278 576
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières, approvisionnement				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	11 457	11 042	415	522
Avances & acomptes versés sur command	1 561		1 561	225
Créances (3)				
Créances usagers et comptes rattachés	124 350		124 350	76 796
Autres	875 326		875 326	931 244
Valeurs mobilières de placement	53 510		53 510	53 089
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	100 933		100 933	266 236
Charges constatées d'avance (3)	5 553		5 553	3 743
Total	1 172 689	11 042	1 161 647	1 331 856
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF	1 748 436	187 577	1 560 859	1 610 432
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs nets à réaliser :				
- acceptés par les organes statutairement compétents				
- autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

	Net au 31/12/2018	Net au 31/12/2017
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatif sans droit de reprise	12 272	12 272
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves	74 139	74 139
Report à nouveau	156 171	170 641
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	40 502	-14 470
Autres fonds associatifs		
- Fonds associatif avec droit de reprise		
. apports		
. legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés		
. résultats sous contrôle de tiers financeurs		
- Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
- Subv. d'investis. sur des biens non renouvelables par l'organisme	386 982	385 428
- Provisions réglementées		
- Droits des propriétaires (Commodat)		
Total	670 066	628 010
PROVISIONS		
Provisions pour risques	22 750	32 589
Provisions pour charges	68 838	80 490
Total	91 588	113 079
FONDS DEDIES		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
Total		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 281
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	7 658	4 328
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	62 970	51 206
Dettes fiscales et sociales	208 905	197 140
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance (1)	519 672	615 388
Total	799 204	869 343
Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF	1 560 859	1 610 432
(1) Dont à plus d'un an		
(1) Dont à moins d'un an		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		1 281
(3) Dont emprunts participatifs		
ENGAGEMENTS DONNES		

Olivier de PONCINS
Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

6 route de la Filerie - 41700 Fresnes

Tél. 06 32 16 66 04

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	PE	au 31/12/2017	PE	en euros	%
PRODUITS D'EXPLOITATION (1) :						
Ventes de marchandises	3 166	0,31	1 514	0,16	1 652	109,15
Production vendue (biens et services)	225 805	22,01	168 199	17,67	57 606	34,25
Montant net du chiffre d'affaires	228 970	22,32	169 713	17,83	59 258	34,92
Production stockée						
Production immobilisée	28 122	2,74	8 643	0,91	19 479	225,37
Subventions d'exploitation	731 399	71,30	734 697	77,19	-3 298	-0,45
Reprises sur prov. et amort, transfert	25 346	2,47	28 704	3,02	-3 357	-11,70
Cotisations	1 264	0,12	2 008	0,21	-744	-37,05
Autres produits	10 682	1,04	8 015	0,84	2 667	33,28
Total	1 025 783	100,00	951 780	100,00	74 004	7,78
CHARGES D'EXPLOITATION (2) :						
Achats de marchandises	2 214	0,22	3 275	0,34	-1 061	-32,40
Variation des stocks	630	0,06	93	0,01	537	577,42
Achats de matière pre. et autres approv	7 765	0,76	6 628	0,70	1 137	17,16
Variation des stocks						
Autres achats et charges externes	284 801	27,76	269 306	28,30	15 495	5,75
Impôts, taxes et versements assimilés	34 400	3,35	19 953	2,10	14 447	72,41
Salaires et traitements	459 071	44,75	427 047	44,87	32 024	7,50
Charges sociales	189 655	18,49	178 952	18,80	10 703	5,98
Dotations aux amort. et aux prov.						
- Sur immobilisations : dot. aux amort.	29 787	2,90	18 567	1,95	11 220	60,43
- Sur immobilisations : dot. aux dép.						
- Sur actif circulant : dot. aux dép.						
- pour risques et charges : dot. aux prov	10 609	1,03	22 261	2,34	-11 652	-52,34
Subventions accordées par l'associatio						
Autres charges	179	0,02	848	0,09	-669	-78,91
Total	1 019 112	99,35	946 930	99,49	72 182	7,62
Résultat d'exploitation	6 671	0,65	4 849	0,51	1 822	37,56
Quote-parts de résultat sur op. en commun						
Excédent ou déficit transféré						
Déficit ou excédent transféré						
Produits financiers						
De participation						
D'autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés	1 549	0,15	2 726	0,29	-1 176	-43,16
Reprises sur prov. et dép. transf. de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de V.M.P.						
Total	1 549	0,15	2 726	0,29	-1 176	-43,16
Charges financières						
Dotations aux amort. et dép. et prov						
Intérêts et charges assimilées	161	0,02	40	0,00	121	303,62
Différence négatives de change						
Charges nettes sur cession de V.M.P.						
Total	161	0,02	40	0,00	121	303,62
Résultat financier	1 388	0,14	2 686	0,28	-1 298	-48,32
Y compris :						
Redevances de crédit-bail mobilier						
Redevances de crédit-bail immobilier						
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs						
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs						
(3) Dont produits concernant les entités liées.						
(4) Dont intérêts concernant les entités liées.						

Olivier de PONCINS
Expert-comptable

Voir en page 3 le rapport de Fiducial Expertise sur les comptes annuels

6 route de la Filerie - 41700 Fresnes

Tél. 06 32 16 66 04

	du 01/01/2018	%	du 01/01/2017	%	Var. en val. annuelle	
	au 31/12/2018	PE	au 31/12/2017	PE	en euros	%
RESULTAT COURANT	8 059	0,79	7 535	0,79	524	6,95
PRODUITS EXCEPTIONNELS :						
Sur opérations de gestion						
Sur opérations en capital	23 335	2,27	11 171	1,17	12 164	108,89
Reprises prov.et dép. et transf de c	32 589	3,18			32 589	#####
Total	55 924	5,45	11 171	1,17	44 753	400,62
CHARGES EXCEPTIONNELLES :						
Sur opérations de gestion			34	0,00	-34	-100,00
Sur opérations en capital	573	0,06	130	0,01	443	340,81
Dotations aux amort.et dép. et aux prov	22 750	2,22	32 589	3,42	-9 839	-30,19
Total	23 323	2,27	32 753	3,44	-9 430	-28,79
RESULTAT EXCEPTIONNEL	32 601	3,18	-21 582	-2,27	54 183	251,05
Participation des salariés aux résultats						
Impôts sur les bénéfices	158	0,02	423	0,04	-265	-62,65
SOLDE INTERMEDIAIRE	40 502	3,95	-14 470	-1,52	54 972	379,90
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
Engagements à réaliser sur des ressources affectées						
TOTAL DES PRODUITS	1 083 257		965 676		117 581	12,18
TOTAL DES CHARGES	1 042 755		980 146		62 609	6,39
EXCEDENT OU DEFICIT	40 502	3,95	-14 470	-1,52	54 972	379,90
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES						
Produits						
Bénévolat						
Prestations en nature						
Dons en nature						
Total						
CHARGES						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens et services						
Personnel bénévole						
Total						

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

ANNEXE

- Règles et méthodes comptables
- Faits majeurs de l'exercice
- Nouvelles règles comptables sur les actifs
- Notes sur le Bilan Actif
- Notes sur le Bilan Passif
- Notes sur le Compte de Résultat
- Engagements financiers et autres informations

Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
Tél. 06 32 16 66 04

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2018

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général et du règlement 99-01 du CRC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'activité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
Tél. 06 32 16 66 04

2 FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

L'association est engagée dans le projet LIFE CROAA pour les années 2017 à 2022 portant sur un montant de 622409€.

Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
Tél. 06 32 16 66 04

3 REGLES COMPTABLES SUR LES ACTIFS, AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS

OPTIONS RETENUES

	Date de 1ère option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des titres de participation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des autres titres immobilisés et titres de placement		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dépenses de développement remplissant les les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériels et outillages industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement

Immobilisations non décomposées :

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles	L	1 an				
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériels et outillages industriels	L	3 à 5 ans				
Autres immobilisations corporelles	L	2/3/5/10 ans				

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filérie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

4 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		

Fonds commercial :

	Valeur nette	Taux amortissement
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

Actif immobilisé :

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	22 185			22 185
Immobilisations corporelles.....	403 433	71 127	51 762	553 561
Immobilisations financières.....				
Total.....	425 619	71 127	51 762	575 746

Amortissements et dépréciation

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	19 690	1 008		20 698
Immobilisations corporelles.....	127 353	28 780	295	155 837
Immobilisations financières.....				
Total.....	147 043	29 787	295	176 535

Créances représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Usagers.....	
Autres créances.....	

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....			
Actif circulant et charges constatées d'avance.....	997 922	997 922	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Créances rattachées à des participations.....	
Immobilisations financières.....	
Usagers et comptes rattachés.....	51 173
Autres créances.....	23 453
Disponibilités.....	

Charges constatées d'avance :

	5 553
--	-------

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS ASSOCIATIFS

	A l'ouverture	Augmentations	Diminutions	A la clôture
Fonds associatifs sans droit de reprise.....	12 272			12 272
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise.....				
Réserves.....	74 139			74 139
Report à nouveau.....	170 641		14 470	156 171
Résultat comptable de l'exercice...	-14 470	54 972		40 502
Fonds associatifs avec droit de reprise.....				
Ecart de réévaluation sur des bien avec droit de reprise.....				
Subventions d'investissement non renouvelables par l'organisme.....	385 428	24 889	23 335	386 982
Provisions réglementées.....				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Total.....	628 010	79 861	37 805	670 066

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DES RESERVES, PROVISIONS ET DEPRECIATIONS

	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions	A la clôture
Réserves				
Réserves indisponibles.....				
Réserves statutaires ou contractuelles..	74 139			74 139
Réserves réglementées :				
- plus-values nettes long terme.....				
- sur octroi de subvention d'investissement.....				
- autres.....				
Autres réserves :				
- de propre assureur.....				
- pour projet associatif.....				
- diverses.....				
Total (1)	74 139			74 139
Provisions réglementées				
Relatives aux immobilisations.....				
Relatives aux stocks.....				
Relatives aux autres éléments d'actif....				
Amortissements dérogatoires.....				
Provision spéciale de réévaluation.....				
Plus-value réinvestie.....				
Autres provisions réglementées.....				
Total (2)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges.....	32 589	22 750	32 589	22 750
Provisions pour garanties aux usagers..				
Provisions pour risques d'emploi.....				
Provision pour amendes et pénalités....				
Provision pour grosses réparations.....				
Autres provisions risques et charges.....	80 490	10 609	22 261	68 838
Total (3)	113 079	33 359	54 850	91 588
Dépréciations				
Sur immobilisations				
- incorporelles.....				
- corporelles.....				
- financières.....				
Sur stocks et en cours.....	11 565		523	11 042
Sur cptes usagers et cptes rattachés....				
Autres dépréciations.....				
Total (4)	11 565		523	11 042
Total général (1 + 2 + 3 + 4)	198 783	33 359	55 373	176 769
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation.....		10 609	22 784	
- financières.....				
- exceptionnelles.....		22 750	32 589	

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

RESERVE POUR PROJET ASSOCIATIF

Intitulé des projets	A l'ouverture	Augmentation	Diminutions		A la clôture
			Consommation par affectation du résultat	Consommation par investissement transfert vers le cpte 1027	
Total					

Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

TABLEAU DU REPORT A NOUVEAU AVANT REPARTITION DU RESULTAT

	Débiteur	Créditeur
Nature du report à nouveau Report à nouveau des activités sous contrôle de tiers financeurs destinés : - à l'exercice..... - aux exercices ultérieurs..... Report à nouveau non affecté des activités sous contrôle de tiers financeurs..... Report à nouveau gestion propre.....		
Solde		

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DEDIES

Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisation en cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restants à engager en fin d'exercice
	A	B	C	D=A-B+C
Subventions				
NEANT				
Total				
Apports, dons, legs				
Apports				
Sous-total				
Dons manuels				
Sous-total				
Legs et donations				
Sous-total				
Total				

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)**TABLEAU DE REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice		40 501,85
- dont part du résultat sur gestion propre		40 501,85
- dont part du résultat sous contrôle des tiers financeurs (détails).....		

Olivier de PONCINS
Expert-comptable
Commissaire aux comptes
6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
Tél. 06 32 16 66 04

5 NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)

Etats des dettes :

	Montant brut	A 1an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	62 970	62 970		
Dettes fiscales et sociales	201 598	201 598		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance	519 672	519 672		
Total :	784 240	784 240		

Dettes représentées par des effets de commerce : Non recensé

Dettes financières.....
Fournisseurs.....
Autres dettes.....

--	--

Charges à payer incluses dans les postes du bilan

Emprunts et dettes auprès établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Fournisseurs.....	19 098
Dettes fiscales et sociales.....	154 414
Autres dettes	

Produits constatés d'avance :

519 672

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par catégorie	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Ventes de marchandises		1 514		0,88
Prestations de service		169 713		99,12
Total		171 227		100,00

Par secteur géographique	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
<p>Olivier de PONCINS <i>Expert-comptable</i> <i>Commissaire aux comptes</i> 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes Tél. 06 32 16 66 04</p>				
Total				

VENTILATION DES RESSOURCES

	En montant		En %	
	N	N-1	N	N-1
Subventions		734 697		98,65
Cotisations		2 008		0,27
Dons		8 015		1,08
Apports				
Legs et donations				
Prod. liés à des financements réglemen				
Ventes de dons en nature				
Autres prod. de la générosité du public				
Total		744 720		100,00

6 NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT (suite)**CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES****1. Méthode de valorisation des contributions volontaires figurant au compte de résultat.**

Nature	Méthode de valorisation
NEANT	

2. Informations sur les contributions volontaires ne figurant pas au compte de résultat.

Nature	Valorisation
	<p>Olivier de PONCINS Expert-comptable Commissaire aux comptes 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes Tél. 06 32 16 66 04</p>

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagements reçus :

Non recensé

Legs et donations autorisés par l'organisme de tutelle..
 Legs et donations acceptés par les organes
 statutairement compétents.....
 Ressources en nature stockées.....
 Garanties, cautions obtenues.....
 Droit d'usage des locaux
 Autorisation de découvert
 Autres engagements

--

Engagements donnés :

Non recensé

Avals et cautions.....
 Droit d'usage de locaux concédés par l'association.....
 Autres engagements

--

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04

Dettes garanties par des sûretés réelles

Montant garanti

--

--

Engagements pris en matière de pensions, retraites et indemnités assimilées :

Exercice en cours		Exercice précédent	
Provisionné	Non provis.	Provisionné	Non provis.

Régimes à prestations définies

Régimes additifs en droits

Régimes chapeaux

--	--	--	--

Indemnités de fin de carrière

--	--	--	--

Méthodes et hypothèses utilisées :

Les indemnités de départ à la retraite sont provisionnées au bilan pour un montant de 64229€.

--

7 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS (suite)

Engagements

de crédit bail :

Terrains
 Constructions
 Inst. techn., mat. & out
 Autres immo. corp.
 Immo. en cours

Redevances payées		Redevances restant à payer				Prix achat résiduel (1)
Exercice	Cumulées	jusqu'à 1 an	+1 à 5 ans	+ 5 ans	Tot. à payer	

Totaux

--	--	--	--	--	--	--

(1) Selon contrat

AUTRES INFORMATIONS

une provision pour charges a été dotée pour un montant de 4609€ correspondant au coût de rupture conventionnelle engagé sur 2018 et réalisé sur avril 2019.

De plus, une provision pour risques et charges a été comptabilisée pour une perte à terminaison sur l'ensemble des études pour un montant de 22750€.

Olivier de PONCINS
 Expert-comptable
 Commissaire aux comptes
 6 route de la Filerie - 41700 Fresnes
 Tél. 06 32 16 66 04